

PRODUIT : ULTRA STRIP

DATE DU PRÉPARATION.....MAI 29/2014

SECTION 01 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT.....SLUYTER COMPANY LTD.
375 Steelcase Road East
Markham, Ontario L3R 1G3
Canada
Tel (905) 475-6011
Emergency # Call CANUTEC (613) 996-6666

NOM CHIMIQUE.....ULTRA STRIP
UTILISATIONS DU PRODUIT.....DECAPANT DECIREUR
FAMILLE CHIMIQUE.....PRODUIT AQUEUX.

SECTION 02 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	Wt %	L.E.P.	# C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50, VOIE, ESPECE
CELLOSOLVANT BUTYLIQUE	30 - 60	25 ppm	111-76-2	490 mg/Kg PEAU LAPIN	450 ppm 1 HEURE RAT INHALATION
MONOETHANOLAMINE	3 - 7	3 ppm	141-43-5	1000 mg/kg PEAU LAPIN	NON DISPONIBLE
ETHOXYLATE DE PHENOL ALKYLE	1 - 5	Not Available	9016-45-9	2830 mg/kg PEAU LAPIN	NON DISPONIBLE

SECTION 03 : IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'EXPOSITION

CONTACT AVEC LE PEAU.....IRRITATION GRAVE. CAUSE DE GRAVES BRULURES A LA PEAU.

ABSORPTION PAR LA PEAU.....PAS D'INFORMATION DISPONIBLE.

INHALATION.....VOIR "EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE".

INHALATION CHRONIQUE.....RISQUE D'IRRITATION ET DE BRULURES AUX VOIES RESPIRATOIRES PAR INHALATION DES BRUINES.

INGESTION.....PROVOQUERA UNE IRRITATION ET UNE INFLAMMATION DE LA BOUCHE, DE LA GORGE ET DE L'ESTOMAC. PEUT CAUSER MAUX DE TÊTE, NAUSEES, VOMISSEMENTS ET FAIBLESSES.

CONTACT AVEC LES YEUX.....CONTIENT DES MATIÈRES TRÈS IRRITANTES POUR LES YEUX. LAVER IMMÉDIATEMENT EN RAISON DES RISQUES DE LÉSIONS AUX TISSUS ET DE DOMMAGES PERMANENTS.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUE...VOIR "VOIES D'EXPOSITION"

EFFETS D'UNE EXPOSITION.....RISQUE DE LÉSIONS AU FOIE ET AUX REINS PAR SUREXPOSITION PROLONGÉE AU CELLOSOLVE BUTYLIQUE. UN CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ AVEC LA PEAU PEUT CAUSER L'ASSÈCHEMENT DE LA PEAU ET DES GERÇURES.

SECTION 04 : PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX.....VÉRIFIER SI LA PERSONNE PORTE DES LENTILLES CORNÉENNES ET LES LUI ENLEVER S'IL Y A LIEU. RINCER À GRANDE EAU IMMÉDIATEMENT PENDANT AU MOINS 20 MINUTES. CONSULTER UN MÉDECIN.

CONTACT AVEC LA PEAU.....ENLEVER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS. LAVER LA PEAU AVEC DE L'EAU ET DE SAVON. CONSULTER UN MÉDECIN SI L'IRRITATION EST PERSISTENTE.

PRODUIT : ULTRA STRIP

SECTION 04 : PREMIERS SOINS

INHALATION.....AMENER LA PERSONNE A L'AIR FRAIS. S'IL YA ARRET RESPIRATOIRE, UNE PERSONNE QUALIFIEE DEVRAIT ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. CONSULTER UN MEDECIN.

INGESTION.....DILUER AVEC DE GRANDES QUANTITES D'EAU OU DE LAIT. NE PAS FAIRE VOMIR.

INFORMATION ADDITIONNELLE.....COMMUNIQUER AVEC LE CENTRE ANTIPOISON DE VOTRE REGION.

-----**SECTION 05 : LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

INFLAMMABLE ?.....ININFLAMMABLE

SI OUI, DANS QUELLES.....SANS OBJET.

CONDITIONS

PROCEDURES SPECIALES:.....LE PORT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME EST REQUIS POUR LES POMPIERS.UTILISER UNE EAU PULVERISEE POUR REFROIDIR LES SURFACES EXPOSEES AU FEU ET PROTEGER LE PERSONNEL.

POINT D'ECLAIR (C), METHODE.....ININFLAMMABLE.

TEMPERATURE.....SANS OBJET

D'AUTO-INFLAMMATION

SEUIL MAXIMAL.....SANS OBJET

D'INFLAMMABILITE (% VOL)

SEUIL MINIMAL.....SANS OBJET

D'INFLAMMABILITE (% VOL)

MOYENS D'EXTINCTION.....UTILISER UN MATERIEL D'EXTINCTION POUR ISOLER L'INCENDIE.

PRODUITS DANGEREUX DE LA.....OXYDES DE CARBONE (CO,CO2). VAPEURS TOXIQUES. FUMEE.

COMBUSTION

SENSIBILITE AUX CHOCS.....SANS OBJET.

SENSIBILITE AUX DECHARGES.....SANS OBJET.

ELECTROSTATIQUES

-----**SECTION 06 : DEVERSEMENTS ACCIDENTELS**

FUITE / DEVERSEMENT.....EN CAS DE DEVERSEMENT MINEUR: ESSUYER LA SURFACE SOUILLEE. LAVER AVEC DE L'EAU. EN CAS DE DEVERSEMENT MAJEUR: RAMASSER LA MATIERE REPANDUE POUR ELIMINATION. ABSORBER LE RESIDU AVEC DU SABLE, OU AUTRE MATIERE ABSORBANT. EMPECHER L'ECOULEMENT DANS LES DRAIN,LES EGOUTS, ET AUTRES VOIES D'EAU.

-----**SECTION 07 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

PROCEDURES DE MANUTENTION.....EVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX. MAINTENIR UNE BONNE HYGIENE PERSONNELLE.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....NE PAS ENTREPOSER A UNE TEMPERATURE INFERIEURE A 5 C. NE PAS ENTREPOSER A UNE TEMPERATURE SUPERIEURE A 49 C. GARDER LE CONTENANT CLOS ET HORS PORTEE DES ENFANTS ET ANIMAUX DOMESTIQUE QUAND IL N'EST PAS UTILISE.

-----**SECTION 08 : CONTROLE DES EXPOSITIONS ET PROTECTION INDIVIDUELLE**

EQUIPEMENT DE PROTECTION

YEUX / TYPE.....LUNETTES DE SECURITE.

RESPIRATOIRE/TYPE.....AUCUNE REQUISE SOUS CONDITION NORMALE. LE PORT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE A CARTOUCHE (NIOSH / MSHA) EST RECOMMANDE LORS D'UNE UTILISATION CONTINUE A L'INTERIEUR OU SI LA TLV EST SURPASSEE.

GANTS/TYPE.....GANTS IMPERMEABLES (NEOPRENE OU CAOUTCHOUC).

PRODUIT : ULTRA STRIP

SECTION 08 : CONTROLE DES EXPOSITIONS ET PROTECTION INDIVIDUELLE

VETEMENTS/TYPE.....TABLIER EN NEOPRENE POUR MANIPULER DE GRANDES QUANTITES.
 CHAUSSURES/TYPE.....BOTTES DE SECURITE SPECIFIEES POUR LE LIEU DE TRAVAIL.
 AUTRES/TYPE.....DOUCHE OCULAIRE ET DOUCHE DE SECURITE.
 VENTILATION.....VENTILATION NATURELLE OU MECANIQUE REQUISE POUR MAINTENIR LES VAPEURS SOUS
 LE TLV.

SECTION 09 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....LIQUIDE
 ODEUR.....LEGERE ODEUR.
 DENSITE.....1.00 - 1.10
 SEUIL DE L'ODEUR (ppm).....SANS OBJET
 PRESSION DE VAPEUR.....SIMILAIRE A L'EAU
 DENSITE DE VAPEUR (AIR=1).....NON DISPONIBLE
 TAUX D'EVAPORATION.....SEMBLABLE A L'EAU
 POINT D'EBULLITION (deg C).....100 C
 pH.....12 - 13
 SOLUBILITE DANS L'EAU (%).....SOLUBLE
 COEFFICIENT DE REPARTITION.....NON DISPONIBLE
 EAU/HUILE
 VOLATILITE (%).....> 80%
 POINT DE CONGELATION.....0 C
 POINT DE FUSION (deg C).....SANS OBJET
 POIDS MOLECULAIRE.....SANS OBJET

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

INCOMPATIBILITE.....ACIDES PUISSANTS. ALUMINIUM ET ALLIAGES SEMBLABLES.
 CONDITIONS DE REACTIVITE.....AUCUN(E).
 PRODUITS DANGEREUX DE.....OXYDES DE CARBONE (CO,CO2).
 DECOMPOSITION

SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

LIMITE D'EXPOSITION AU PRODUIT...VOIR SECTION (2) INGREDIENTS DANGEREUX.
 IRRITATION PAR LE PRODUIT.....GRAVE.
 CAPACITE DE SENSIBILISATION.....N'EST PAS UN SENSIBILISATEUR.
 DU PRODUIT
 CANCERIGENICITE DU PRODUIT.....AUCUN INGREDIENT NE FIGURE SUR LA LISTE DES MATIERES CANCERIGENES DU
 NIOSH, DE L'IARC OU DE L'ACGIH.
 TERATOGENESE.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET TERATOGENE NOCIF PREVU.
 MUTAGENESE.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET MUTAGENES NOCIF PREVU.
 EFFETS SUR LE SYSTEME.....AUCUNE INFORMATION DISPONIBLE. AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTIVITE
 REPRODUCTEUR N'EST PREVU.
 PRODUITS SYNERGIQUES.....SANS OBJET.

SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUES

ENVIRONNEMENT.....NON DISPONIBLE.
 BIODEGRADABILITE.....NON DISPONIBLE.

PRODUIT : ULTRA STRIP

SECTION 13 : DECHETS

ELIMINATION DES DECHETS.....SELON LES REGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FEDERAUX.

SECTION 14 : TRANSPORT

CLASSIFICATION T.M.D.....NON REGLEMENTE.

SECTION 15 : REGLEMENTATION

CONFORMITE RPC.....CE PRODUIT A ETE CLASSE CONFORMEMENT AUX CRITERES DE DANGER ENONCES DANS LE RPC, ET LA FICHE SIGNALÉTIQUE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS EXIGES PAR LE RPC.

CLASSIFICATION SIMDUT.....CLASS D DIV.1 SUBDIV.B CLASSE E

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

AVIS DU FABRICANT:.....L'INFORMATION SUR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST FOURNIE SANS GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. L'INFORMATION FOURNIE EST BASEE SUR DES DONNEES PRESENTEES PAR LES FABRICANTS OU DES SOURCES TECHNIQUES RECONNUES. BIEN QUE L'ON CROIT QUE L'INFORMATION SOIT EXACTE, NOUS NE FAISONS AUCUNE REPRESENTATION QUANT A SON EXACTITUDE NI SA SUFFISANCE.

URGENCE CANUTEC (613) 996-6666

BIEN QUE RENSEIGNEMENTS FOURNIS AUX PRESENTES SOIENT, A NOTRE CONNAISSANCE, JUSTE ET EXACTS, AUCUNE GARANTIE, TACITE OU EXPRESSE, N'EST ACCORDEE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RENDEMENT D'UN PRODUIT. NOUS N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITE POUR LES DOMMAGES ACCIDENTALES, CONSECUTIFS OU DIRECTS, QUELS QU'ILS SOIENT ET QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS LA NEGLIGENCE. RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ETRE ENTERPRETE COMME UNE RECOMMANDATION A UTILISER UN PRODUIT QUI CONTREVIENT A UN BREVETS.